



Erasmus+ Programme (ERASMUS)

Application Form

Technical Description (Part B)

Erasmus Charter for Higher Education (ECHE) 2021-2027

Version 1.0
15 April 2021

Disclaimer

This document is aimed at informing applicants. It serves only as an example. The actual web forms and templates are provided in the Funding & Tenders Portal Submission System (and may contain certain differences). The applications (including annexes and supporting documents) must be prepared and submitted online via the Portal.



IMPORTANT NOTICE

What is the Application Form?

The Application Form is the template for EU grants applications; it must be submitted via the EU Funding & Tenders Portal before the call deadline.

The Form consists of 2 parts:

- Part A contains structured administrative information
- Part B is a narrative technical description of the project.

Part A is generated by the IT system. It is based on the information which you enter into the Portal Submission System screens.

Part B needs to be uploaded as PDF (+ Annexes) in the Submission System. The templates to use are available there.


How to prepare and submit it?


The Application Form must be prepared by the Consortium and submitted by a Representative. Once submitted, you will receive a confirmation.

Character and page limits:

- page limit **25** pages
- supporting documents can be provided as an annex and do not count towards the page limit
- minimum font size — Arial 9 points
- page size: A4
- margins (top, bottom, left and right): at least 15 mm (not including headers & footers).

Please abide by the formatting rules. They are NOT a target! Keep your text as concise as possible. Do not use hyperlinks to show information that is an essential part of your application.

 If you attempt to upload an application that exceeds the specified limit, you will receive an automatic warning asking you to shorten and re-upload your application. For applications that are not shortened, the excess pages will be made invisible and thus disregarded by the evaluators.

 **Please do NOT delete any instructions in the document. The overall page-limit has been raised to ensure equal treatment of all applicants.**

APPLICATION FORM (PART B)**COVER PAGE**

Part B of the Application Form must be downloaded from the Portal Submission System, completed and then assembled and re-uploaded as PDF in the system.

Note: Please take due account of the call conditions published on the Portal. Pay particular attention to the award criteria; they explain how the application will be evaluated.

PROJECT	
Project acronym:	LGBM
Project title:	Lycée Gergovie BTS mobilities.
Coordinator contact:	Pierre SOLE

PARTICIPANTS				
<i>Please use the same numbering as in Part A of the Application Form.</i>				
Number	Role	Name	Short name	Country
1	COO	Lycée professionnel GERGOVIE	Lycée GERGOVIE	FRANCE

TABLE OF CONTENTS

APPLICATION FORM (PART B)	3
COVER PAGE	3
HEI PROFILE	4
1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)	6
2. ORGANISATION AND MANAGEMENT	12
2.1 General organisation and management	12
2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy	13
2.3 Communication and visibility	13
3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES	14
3.1 ECHE fundamental principles	14
3.2 Mobility activities	20
3.3 Cooperation projects	22
4. DECLARATIONS	23
ANNEXES	23

HEI PROFILE

General profile <i>(n/a for Topic 1)</i>	
Number of students	
<i>Count students enrolled in all higher education degree programmes offered by your institution (data from official HEI register).</i>	
Short cycle	102
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	/
2 nd Cycle (e.g. Master):	/
3 rd Cycle (e.g. PhD):	/
Number of staff	
<i>Count staff (equivalent full-time) involved in your higher education degree programmes.</i>	
Teaching staff:	22
Administrative staff:	7
Number of degree courses	
<i>Count the study programmes in higher education you offer.</i>	
Short cycle	3
1 st Cycle (e.g. Bachelor):	
2 nd Cycle (e.g. Master):	
3 rd Cycle (e.g. PhD):	

Participation in EU and international student mobility programmes (ongoing academic year)	
Credit mobility students	
<i>Count any student mobility programme between 2 and 12 months (Erasmus+ Programme or any other programmes/schemes).</i>	
Note:	
<i>Erasmus+ Programme countries are: EU Member States and EEA and associated countries (see Erasmus+ associated countries).</i>	
<i>Erasmus+ Partner countries are listed in the Erasmus+ Programme Guide.</i>	
Study mobility	
Number of outbound students to Programme countries:	/
Number of outbound students to Partner countries:	/
Number of incoming students from Programme countries:	/
Number of incoming from Partner countries:	/
Traineeships	
Number of outbound students to Programme countries:	3

Number of outbound students to Partner countries:	/
International degree students	
<i>Count students with foreign nationality enrolled for a full degree programme and/or students having completed a degree previously at a foreign institution.</i>	
Number of foreign degree students from Programme countries:	/
Number of foreign degree students from Partner countries:	/
Number of students enrolled in double/multiple/joint degrees	
<i>Count local students (having the nationality of the country) and international students (of foreign nationality/with previous foreign degree) enrolled in double/multiple/joint degrees.</i>	
Number of local students enrolled in double/multiple/joint degrees:	/
Number of international students enrolled in double/multiple/joint degrees:	/

Participation in EU staff mobility programmes (ongoing academic year)	
Academic staff	
<i>Count all types of higher education staff mobility for teaching and training purposes between 2 days and 2 months (Erasmus+ Programme only).</i>	
Number of outbound staff to Programme countries:	3
Number of outbound staff to Partner countries:	/
Number of incoming staff from Programme countries:	/
Number of incoming staff from Partner countries:	/

Participation in EU and international cooperation activities (ongoing academic year)	
Cooperation, consortia and networks in education and research	
<i>Count inter-institutional agreements, cooperation agreements, consortium agreements with higher education institutions.</i>	
Number of Erasmus+ inter-institutional agreements:	/
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Programme countries (including membership in higher education mobility consortia, if any):	/
Number of other cooperation agreements (e.g. Memorandum of Understanding) with HEIs from Partner countries:	/
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Programme countries:	/
Total number of consortium agreements for double/multiple/joint degrees involving Partner countries:	/
Participation in EU and international education and training projects (ongoing academic year)	
<i>Count training projects with contracts running in 2019-2020 (Erasmus+ and others).</i>	

Number of projects as coordinator:	/
Number of projects as partner:	/

Staff working for Erasmus+ programme activities	
<i>Count administrative staff (equivalent full-time) engaged your international office and working on Erasmus+ Programme activities.</i>	
Number of projects as coordinator:	1
Number of projects as partner:	/

1. ERASMUS POLICY STATEMENT (EPS)

ERASMUS POLICY STATEMENT

Participation in Erasmus+

Describe how you plan to participate in Erasmus+ actions in the future. Explain how they will be implemented in practice at your institution.

Note: The following types of Erasmus+ activities are open to HEIs:

- Key Action 1 (KA1) - Learning mobility of individuals:
 - Mobility project for higher education students and staff
 - Student mobility for studies
 - Student mobility for traineeships
 - Staff mobility for teaching
 - Staff mobility for training
 - Blended intensive programmes
- Key Action 2 (KA2) - Cooperation among organisations and institutions:
 - Partnerships for Cooperation
 - Partnerships for Excellence – European Universities
 - Partnerships for Excellence - Erasmus Mundus Joint Master Degrees
 - Partnerships for Innovation
 - Alliances for Innovation
- Key Action 3 (KA3) - Support to policy development and cooperation.
- Jean Monnet Actions

Strategy, objectives and impact


What would you like to achieve by participating in the Erasmus+ Programme? Which are the policy objectives you intend to pursue? Describe how the participation fits into your institutional, internationalisation and modernisation strategies.

What is the envisaged impact of the participation on your institution? Explain how you expect the participation to contribute towards achieving the objectives of your institutional strategy. Explain how it will contribute to making your institution more modern and more international. Explain how you expect the participation to contribute to the goal of building a European Education Area.

Note: The objectives should be clear, measureable, realistic and achievable.

Indicators

For each objective, define appropriate indicators for measuring achievement (e.g. mobility targets for student/staff mobility, quality of the implementation, support for participants on mobility, increased involvement in cooperation projects, sustainability/long-term impact of projects, etc.). Link the targets to a timeline.

 *If you change your activities or objectives, please don't forget to update the EPS on your website and inform your Erasmus+ National Agency.*

Participation in Erasmus+

1. Mise en œuvre et planification des actions Erasmus+ initiées suite à l'appel 2022**1.1. Mobilités des étudiants à des fins de stage****1.1.1. Mise en œuvre des actions Erasmus+ initiées par notre établissement**

En réponse à l'appel 2022, le lycée a obtenu 3 bourses étudiants à des fins de stage et 3 bourses personnel à des fins de formation.

Ce stage sera proposé aux étudiants **de BTS MECP 1^{ère} année** (effectif = 24 étudiants maximum). Ce sera donc une opportunité pour environ **13% de nos étudiants** (dont plus de 50 % sont issus de la filière professionnelle) **d'augmenter leur niveau de qualification en profitant d'un stage à l'étranger.**

Il aura lieu pendant **2 mois du 05 mai au 04 juillet 2023 en Slovénie**, et couvrira la période de stage de **4 à 5 semaines imposée par le référentiel du diplôme.**

L'équipe pédagogique organisera la progression des cours pour que le différentiel de 3 à 4 semaines de cours par rapport aux étudiants ne partant pas en mobilité ne fasse pas défaut aux étudiants profitant de la mobilité : mise à disposition de cours papier ou en ligne, cours de rattrapage à d'autres périodes, disponibilités des professeurs après la mobilité en début de 2^{ème} année pour répondre à d'éventuels besoins...

Ce référentiel précise aussi que les stages de fin de première année de BTS MECP peuvent avoir lieu dans des structures très diverses telles que des instituts ou spa, des entreprises de distribution (parfumeries, magasins) ou bien des laboratoires de formulation et des usines de fabrication de produits cosmétiques.

Ce large éventail de lieux facilitera notre recherche de stages, directement ou via nos partenaires (établissements d'enseignement supérieurs ou organismes intermédiaires). Nous avons déjà établi des contacts et des liens avec un certain nombre de partenaires, cités dans le paragraphe 3 de la partie « Strategy, objectives and impact »

La langue des mobilités sera l'anglais en cohérence avec les langues enseignées au lycée et avec notre objectif de permettre aux étudiants de connaître deux langues en plus de leur langue maternelle.

1.1.2. Planification des actions Erasmus+ initiées par notre établissement

Le contenu de ce projet nous permet de suivre le planning suivant :

- **Septembre-octobre 2022** : résultat de l'appel à proposition concernant les mobilités de l'enseignement supérieur
- **Septembre-octobre 2022** : rentrée de la nouvelle promotion des étudiants de BTS MECP 1^{ère} année, présentation, promotion et proposition du projet ERASMUS à l'ensemble des étudiants
- **Novembre-décembre 2022** : **sélection, sans discrimination et en toute transparence**, des 3 étudiants bénéficiaires des bourses ERASMUS
- **Novembre 2022 – Avril 2023** : préparation des mobilités avec accompagnement attentif des étudiants à besoins particuliers. Cette préparation concernera les aspects logistiques et administratifs mais aussi pédagogiques. En particulier, les étudiants pourront effectuer leur test d'entrée sur **la plateforme EU Academy** et commencer l'apprentissage d'une ou deux langues via cette plateforme, en plus des cours qui leur seront dispensés dans l'établissement.
- **Mai-juin 2023** : **mobilité des 3 étudiants** à des fins de stage.
- **Juillet ou septembre 2023** : **finalisation administrative de la reconnaissance de la mobilité** (attestations de stage, Europass...)

1.2. Mobilité des personnels à des fins de formation

Dans ce projet, l'équipe mobilité du lycée Gergovie a aussi obtenu **3 bourses pour une mobilité des personnels à des fins de formation. Ces mobilités se dérouleront du 05/05 au 10/05/2023 pour deux enseignants et du 14/06 au 18/06/2023 pour un enseignant.**

La mobilité des personnels se fera en Slovénie comme celles des étudiants :

- afin que **l'expérience acquise par le personnel à l'issue de sa mobilité puisse être mise au service de la préparation et du déroulement de la mobilité étudiante.**

- afin que **la période de formation du personnel puisse éventuellement se faire pendant la période de mobilité des étudiants et permettre de les accompagner** (installation, visite de stage ...).

2. Suite à l'appel à proposition 2023

Lors de l'appel à proposition 2023, **le nombre de bourses demandées sera ajusté en fonction des besoins exprimés** par les deux autres sections de BTS ouvertes en septembre 2022. Et la planification des mobilités 2024 sera organisée sur le même modèle que celui proposé ci-dessus tout en tenant compte du taux de réalisation de nos objectifs définis ci-dessous.

Dans le futur la **planification de nos actions sera impactée par Erasmus+ Digital** proposant des outils de dématérialisation comme le DashboardEWP. À ce jour, ces outils ne concernent pas les mobilités à des fins de stage et de formation.

Strategy, objectives and impact

1. La stratégie internationale actuelle de notre établissement

Le lycée professionnel Gergovie situé à Clermont-Ferrand (Région Auvergne Rhône-Alpes) propose des formations pré-bac de l'enseignement professionnel et des formations postbac : le BTS Métiers de l'Esthétique, de la Cosmétique et Parfumerie (MECP), Le BTS Métiers des Services à l'Environnement (MSE) et le BTS Management Opérationnel de la Sécurité (MOS).

Ce lycée ouvert depuis septembre 2022 est né de la fusion de deux 2 établissements clermontois, le lycée Camille Claudel et le lycée Marie Curie.

Le lycée Marie Curie avait déjà obtenu la charte ERASMUS ECHE 2014-2020 et 2021-2027.

Actuellement, le lycée Gergovie bénéficie transitoirement de la Charte ERASMUS ECHE du lycée Marie Curie jusqu'à fin octobre 2023. Il souhaite maintenant candidater en son nom propre pour pouvoir déposer de nouvelles demandes de projet de mobilités.

Aujourd'hui la stratégie internationale du lycée Gergovie s'inscrit dans la continuité de celle précédemment engagée par le lycée Marie Curie.

Au moment de l'obtention de la CHARTE ERASMUS 2021-2027, seul le BTS MECP existait. Depuis septembre 2022, deux nouvelles sections de techniciens supérieurs ont été créées (MSE et MOS).

L'équipe mobilité envisage d'élargir le champ d'application de la Charte à ces deux nouveaux BTS dès que les équipes en charge de ces formations maîtriseront suffisamment le référentiel et les enjeux professionnels.

Dans la continuité de la stratégie du lycée Marie Curie, le lycée Gergovie organise des mobilités entrantes et sortantes destinées **aux élèves et aux enseignants du lycée professionnel. Ces mobilités sont organisées par une équipe mobilité « Lycée professionnel ».**

Les deux équipes « mobilité du professionnel » et « mobilité du supérieur » sont amenées à travailler conjointement et à mutualiser leurs expériences.

Jusqu'à présent, le lycée Marie Curie s'était engagé dans une stratégie d'ouverture à l'international inscrite dans son projet d'établissement.

Le projet d'établissement du lycée Gergovie est en cours de réflexion puisque le lycée n'est ouvert que depuis la rentrée 2022. **Nous savons déjà que l'un des axes stratégiques de ce projet sera la stratégie d'ouverture internationale** et que **les mobilités des étudiants et du personnel seront inscrites dans ses objectifs opérationnels**, comme le montrent déjà les projets de mobilités menés dès cette année avec la Charte transitoire.

Par ailleurs, la stratégie d'ouverture internationale se traduisait également à travers les nombreuses actions mises en place par le lycée en tant **que membre du réseau des écoles associées de l'UNESCO.**

Le lycée Gergovie reconduit ces actions et les démarches pour sa certification sont en cours.

À ce jour, **le lycée a candidaté à l'appel à projet pour les mobilités du supérieur de 2020, 2021 et 2022 pour lesquels il a obtenu à chaque fois des financements** (mobilités sortantes à des fins de stage et à des fins de formations) pour la section BTS MECP.

Actuellement l'équipe mobilité organise **les mobilités 2023 pour le BTS MECP et s'apprête à postuler à l'appel à projet 2023.**

Cette équipe mobilité fera bénéficier les 2 autres BTS du lycée de son expérience afin de favoriser l'ouverture des mobilités à ces sections.

2. Les objectifs de notre participation au programme

2.1. Les activités envisagées :

Grâce à l'obtention de la Charte ERASMUS+, notre établissement souhaite mener des activités relevant de l'**action Action clé 1 (KA1) – Mobilité à des fins d'apprentissage**.

Plus précisément, nous souhaitons proposer :

- **des mobilités entrantes et sortantes à des fins de stage pour les étudiants.**
- **des mobilités entrantes et sortantes à des fins de formation pour les personnels.**

2.2. Les objectifs en rapport avec l'Espace européen de l'éducation et la politique de l'UE

À travers cette participation au programme ERASMUS +, le lycée Gergovie vise plusieurs objectifs qui s'inscrivent dans la construction d'un espace européen de l'éducation et dans la politique de l'UE en matière d'enseignement supérieur :

2.2.1. Augmenter les niveaux d'éducation et de formation des étudiants afin de les aider à trouver un emploi dans toute l'Europe

En proposant une formation avec une ouverture européenne forte, le lycée Gergovie souhaite encourager la poursuite d'études supérieures des élèves issus de la filière professionnelle afin qu'ils puissent développer leur niveau de qualification (50 % environ de nos étudiants de 1ère année BTS sont issus de la filière professionnelle).

En adéquation avec les objectifs d'un Espace Européen de l'Éducation, le lycée souhaite que les étudiants puissent :

- connaître deux langues en plus de leur langue maternelle,
- réaliser un stage de deux mois à l'étranger pour se former et acquérir de nouvelles compétences,
- découvrir une nouvelle culture afin de développer leur ouverture d'esprit et de prendre conscience de leur identité européenne.

2.2.2. Faciliter la reconnaissance des diplômes dans l'ensemble des états membres.

L'utilisation de certains outils tels que les Europass ou le système de transfert et d'accumulation de crédits (ECTS) facilitera cette reconnaissance.

2.2.3. Permettre la mise en place progressive de l'initiative relative à la carte d'étudiant européenne

D'une part, elle facilitera l'échange sécurisé d'informations sur les étudiants et réduira la charge administrative pesant sur notre établissement et, en particulier, sur l'équipe mobilité. D'autre part, elle facilitera les mobilités mixtes et l'accès des étudiants aux ressources numériques universitaires, culturelles et pratiques (hébergements, transports...) des établissements et pays d'accueil.

2.2.4. Améliorer la qualité et l'efficacité de l'enseignement supérieur

La mobilité des personnels à des fins de formation a pour objectif d'améliorer la qualité et la pertinence de l'enseignement dispensé par les enseignants. En effet, nos étudiants seront très souvent amenés à travailler pour des marques à rayonnement européen ou international ou dans des spas à l'étranger, où les compétences et les pratiques peuvent varier.

Nous pensons également que **la mobilité des personnels** enrichira les pratiques pédagogiques et dynamisera et fédèrera les équipes.

3. Les démarches initiées pour atteindre nos objectifs de mobilité

3.1. Liens de partenariats avec des établissements ou structures européens déjà mis en place :

- **L'école IES Vallecas Magerith à Madrid** (Espagne) nous offre l'opportunité de mobilités sortantes et entrantes à des fins de stage pour les étudiantes (nos deux établissements proposeraient une aide réciproque pour la recherche des stages et des hébergements) et à des fins de formation pour le personnel (observation des méthodes pédagogiques et développement de compétences).
- Dans la région de Milan en Italie, **Le Laboratoire Phytotechnique** (usine leader européen de la production de maquillage bio qui fabrique les produits de la marque Zao, partenaire de notre section BTS MECP) et **l'école BCM Beauty centre of Milan SRL (Italie)** ont été visités par des étudiantes et leurs professeurs en mars 2019.
- Le lycée de Naerum au Danemark est un établissement qui possède des formations en lien avec notre BTS

MSE et des contacts ont été pris pour envisager des mobilités (entrantes et sortantes) futures. Ces liens et la mise en place pratique des partenariats devront être entretenus, approfondis et renforcés.

D'autres structures ont été sollicitées :

- **La Délégation académique aux Relations Européennes et Internationales et à la Coopération de l'académie de Clermont-Ferrand,**
- **Des organismes intermédiaires** pour les mobilités sortantes des étudiants à des fins de stage ou du personnel à des fins de formation :
 - **ESPAMOB à Barcelone** (Espagne) avec lequel deux vagues de mobilités sortantes ont été organisées pour les étudiants et les personnels en 2021 et 2022.
 - **SIMO Expérience à Maribor** (Slovénie) avec lequel une mobilité sortante du personnel a été organisée en 2022 et qui est notre partenaire pour les mobilités programmées en 2023.

3.2 Des outils et des structures à activer dans le futur

- **La Plateforme eTwinning et la Plateforme Erasmus+ Project Results** pour rechercher des partenaires et s'inspirer de l'expérience d'autres établissements.
- **France Éducation International** qui propose en particulier des ressources documentaires intéressantes en matière d'enjeux des mobilités pour les étudiants de l'enseignement supérieur ou de politique éducative.
- **Le Campus Thermalisme, bien-être et pleine santé Auvergne-Rhône-Alpes**, réseau de partenaires économiques et éducatifs dont fait partie notre établissement, qui pourra nous faire bénéficier de ses contacts à l'international.
- **School Education Gateway** est une plateforme qui réunit une communauté d'enseignants. Elle permet de trouver des formations dans toute l'Europe et de chercher des partenaires pour mener les projets Erasmus de mobilité ou de partenariat.

4. Une participation au programme dans le respect des principes de la Charte Erasmus+

Le lycée Gergovie s'engage à **sélectionner les étudiants et les enseignants candidats aux mobilités sans discrimination et en toute transparence.**

D'autre part, il s'engage à promouvoir et à proposer les mobilités **à tous ses étudiants sans exception.**

Enfin, le lycée Gergovie **soutiendra particulièrement les étudiants à besoins particuliers lors de la préparation et la mise en place de la mobilité**, par exemple lors des formalités administratives liées aux demandes de bourses complémentaires (telles que la Bourse Régionale Mobilité Internationale Étudiants de la région Auvergne-Rhône-Alpes) ou liées aux transports entre le pays d'envoi et le pays d'accueil.

En particulier, le lycée s'attachera à permettre **la mobilité mixte**, en permettant des échanges virtuels entre les étudiants/enseignants du lycée et les établissements et entreprises partenaires, en amont et en aval de la mobilité dans le but de préparer la mobilité et de compléter les apprentissages. **Ces apprentissages virtuels seront pris en compte dans les résultats d'apprentissages globaux de la totalité de la mobilité.**

Indicators

Nous attendons de notre participation au programme Erasmus + des effets sur notre établissement, nos étudiants et nos personnels. Nous mesurerons ces effets à court, moyen et long termes grâce à la mise en place d'indicateurs quantitatifs et qualitatifs.

1. Les objectifs attendus de notre participation au programme.

1.1 Objectifs quantitatifs

- 13 % des étudiants de 1^{ère} année de BTS MECP en mobilité
- 4 à 5 % des personnels en mobilité par an.
- 8 semaines de mobilité par étudiant/an.
- 4 à 5 jours de mobilité/an pour les personnels.

Ces objectifs quantitatifs seront réévalués en fonction des besoins exprimés par les deux autres sections de BTS ouvertes en septembre 2022.

1.2 Objectifs qualitatifs :**1.2.1. Impact de la mobilité sur les étudiants**

Champ d'action	Objectifs
Qualités personnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Développer l'autonomie et l'ouverture d'esprit
Acquis professionnels	<ul style="list-style-type: none"> • Acquérir de nouvelles connaissances, développer des compétences linguistiques, techniques (savoir-faire) et des savoir-être.
Poursuite d'études	<ul style="list-style-type: none"> • Favoriser les études supérieures de nos bacheliers professionnels (50 % environ de nos étudiants de 1ère année BTS sont issus de la filière professionnelle) et de nos étudiants de BTS (Licence professionnelle...).
Employabilité	<ul style="list-style-type: none"> • Multiplier les opportunités en élargissant le territoire des recherches et le réseau professionnel. • Permettre une évolution de carrière plus importante.

1.2.2. Impact de la mobilité sur les personnels

Champ d'action	Objectifs
Connaissances et compétences professionnelles	<ul style="list-style-type: none"> • Meilleure connaissance des systèmes et des pratiques de nos partenaires. • Capacité à participer à des projets internationaux • Améliorer la qualité et l'ouverture européenne de l'enseignement • Développer des compétences transversales (travail en équipe, démarche de projet...) et linguistiques.
Carrière	<ul style="list-style-type: none"> • S'ouvrir à de nouvelles opportunités

1.2.3. Impact de la mobilité sur l'organisation :

Modernisation de notre établissement grâce à :

- un enseignement mieux adapté aux pratiques professionnelles internationales,
- une meilleure organisation de notre structure (démarche projet).
- une meilleure prise en compte des aspects internationaux dans les cursus de formation.
- une plus grande ouverture vers l'international.

2. La mesure de l'atteinte des objectifs

Pour mesurer l'impact attendu de notre participation au programme sur notre établissement et sur les participants à la mobilité nous utiliserons ces indicateurs :

2.1 Indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs de la mobilité des étudiants

- Taux d'apprenants déclarant **une amélioration des compétences transversales,**
- Taux d'apprenants **utilisant une ou plusieurs langues étrangères dans leur environnement professionnel,**
- Taux d'apprenants déclarant avoir **acquis de nouvelles connaissances et compétences professionnelles en mobilité,**
- Taux d'apprenants ayant **amélioré leurs compétences en langues après la mobilité,**
- **Délai d'accès à un premier emploi** ou de retour à l'emploi.

2.2 Indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs de la mobilité des personnels

- Taux de personnels ayant déclaré **avoir développé une coopération avec des acteurs économiques notamment des entreprises,**
- Taux de personnels ayant déclaré avoir **renforcé ou élargi leur réseau personnel ou développé de nouveaux contacts,**
- Taux de personnels ayant **acquis l'expérience du travail en équipe,**
- Taux de personnels déclarant avoir **amélioré leur pratique de l'anglais et/ou de la langue du pays d'accueil,**
- Taux de personnels ayant déclaré **avoir reçu au moins un type de reconnaissance par leur organisme suite à leur mobilité,**
- Taux de personnels ayant enrichi **leur enseignement suite à l'observation des pratiques professionnelles internationales.**

2.3 Indicateurs utilisés pour mesurer l'atteinte des objectifs de la participation au programme pour notre établissement

- **Taux de nouveaux contacts/réseaux créés par** le personnel en mobilité
- **Taux d'entreprises (acteurs économiques) accueillant de la mobilité**
- **Part d'Erasmus + dans le financement** de la mobilité internationale des structures

2.4 Ces indicateurs pourront être compilés dans un tableau de bord permettant de visualiser l'évolution des résultats

- **À court terme** : j+30 après le retour de la mobilité
- **À moyen terme** : n+1 après la mobilité, ce qui correspond à la fin du cursus de formation des étudiants.
- **À long terme** : n+3/4 après la fin de la mobilité, ce qui correspond au délai moyen de la fin des études post-BTS et/ou à l'entrée sur le marché du travail des étudiants.

3. Les outils pour collecter les données d'évaluation :

Des outils seront utilisés pour collecter les données qui alimenteront ce tableau de bord :

- **Les tests sur EU Academy** : avant et après la mobilité
- Les rapports complétés dans **Beneficiary module**
- **Des questionnaires** remplis par chaque participant au programme Erasmus+.
- **Des dispositifs d'enquêtes administrés** à moyens et longs termes aux anciens élèves ayant bénéficiés du programme Erasmus +.
- Des journaux de bord utilisés par les participants pour documenter leur expérience durant la mobilité.

2. ORGANISATION AND MANAGEMENT**2.1 General organisation and management****General organisation and management (n/a for Topic 1)**

Describe the administrative and academic structures and resources at your institution for organising and implementing the Erasmus+ Programme activities.

Provide a detailed description of how tasks and responsibilities are divided among staff, with regard to both administrative and academic decision-making processes.

Provide the web link with contact details of your institution's international office (or equivalent) dealing with implementing and organising Erasmus+ Programme activities.

1. Organisation du groupe de travail

Un groupe de travail, **piloté par le proviseur adjoint sous l'autorité du chef d'établissement**, organise la mobilité européenne.

Ce groupe est composé des personnels suivants : le proviseur adjoint (coordinateur du projet), les directeurs délégués à la formation professionnelle et technologique, le gestionnaire, un professeur de biochimie-génie biologique et un professeur d'économie-gestion habilités à enseigner en anglais et en espagnol et des professeurs membres des équipes pédagogiques des BTS.

2. La répartition des missions au sein du groupe de travail

Lors de réunions de coordination, ces personnes se répartissent les différentes tâches selon leurs compétences.

2.1. Organisation des mobilités sortantes à des fins de stage :

- prospection des organismes intermédiaires et des partenaires d'accueil puis formalisation des accords
- sélection des étudiants candidats : juste, transparente, cohérente, excluant toute discrimination, en fonction de différents critères (motivation, capacité d'adaptation, autonomie, projet scolaire et professionnel, résultats scolaires, niveau en langue et expériences de mobilité). Le milieu socio-économique ne doit pas être un frein à la mobilité. Puis, la charte des étudiants Erasmus+ est communiquée aux étudiants sélectionnés.
- préparation des étudiants à la mobilité
- suivi et évaluation et mise en œuvre de la reconnaissance des mobilités.

2.2. Organisation des mobilités entrantes à des fins de stage :

- recensement des lieux de stages,
- conception des programmes,
- évaluation des mobilités.

2.3. Promotion du programme Erasmus +

- **interne** : auprès des personnels, des élèves et du Conseil d'administration (environnement numérique de travail, retour d'expériences)
- **Externe** : site internet du lycée et de l'académie, pages Facebook, presse écrite, journée Portes Ouvertes et salons de l'enseignement supérieur

Lien vers la liste des contacts de l'équipe mobilité :

<https://gergovie-clermont.ent.auvergnerhonealpes.fr/erasmus-/>

2.2 Quality assurance and monitoring and evaluation strategy**Quality assurance and monitoring and evaluation strategy (n/a for Topic 1)**

Describe the methods to ensure good quality, monitoring, planning and control.

Describe the evaluation methods and indicators (quantitative and qualitative) to monitor and verify the outreach and coverage of your activities.

Grâce à des compétences pluridisciplinaires et à l'implication de différents services de l'établissement, **l'équipe mobilité s'assure de la qualité des mobilités proposées.**

C'est cette équipe qui s'assure de la correspondance entre les compétences attendues au diplôme et celles qui seront développées en stage. Pour ceci, **elle entre en contact directement avec l'organisme intermédiaire et ou l'entreprise d'accueil** si possible par des visites préalables lors d'une mobilité précédente.

Lors de ces visites ou des échanges avec l'organisme intermédiaire, l'équipe s'assure aussi de la qualité de l'accueil (logement, transport...)

Au regard de la taille de notre établissement, des moyens dont nous disposons et du nombre de mobilité que nous organisons chaque année (moins de 10 mobilités jusqu'à présent) l'évaluation de la qualité des mobilités est réalisée en interne par des membres de l'équipe mobilité.

Les indicateurs que nous utilisons sont les suivants :

a) Quantitatifs :

- Taux de **réussite** à l'examen
- Taux de **compétences** développées durant la mobilité (compétences professionnelles et linguistiques)
- Taux de **progression** des résultats sur EU Academy.

b) Qualitatifs:

- Taux de **recommandation** de la mobilité
- Taux de **satisfaction** du participant à la mobilité

2.3 Communication and visibility**Communication and visibility**

Describe the communication strategy for promoting the Erasmus+ programme and your activities.

Clarify how you will reach the target groups and explain the choice of the dissemination channels.

Provide the web link where you will host the EPS and the ECHE Charter.

1. Les outils de communication

De nombreux outils de communication existent au sein du lycée et seront utilisés pour promouvoir les activités soutenues par le programme Erasmus+.

1.1. Le site institutionnel du lycée

Une page dédiée aux actions du programme ERASMUS + existe déjà. Elle accueille **la déclaration de politique Erasmus** et recense les projets, les photos, les comptes rendus des mobilités.

Cette page est alimentée par l'administration avec le concours des équipes enseignantes et des étudiants.

<https://gergovie-clermont.ent.auvergnerhonealpes.fr/erasmus-/>

1.2. Des pages Facebook

Elles présentent les actualités et sont alimentées régulièrement selon les mêmes modalités.

<https://fr-fr.facebook.com/lyceedesmetiersgergovie>
<https://www.facebook.com/profile.php?id=100012069075813>

2. La promotion des activités soutenues par le programme Erasmus+, de leurs résultats et de leur impact.

Notre organisation s'attachera à promouvoir les principes de la Charte Erasmus+ auprès de l'ensemble des candidats à la mobilité de notre établissement. La promotion des principes de la Charte Erasmus + s'effectuera à travers des outils de communication interne et externe.

2.1 Promotion en interne :

- Sur l'**espace collaboratif du lycée**, utilisé par l'ensemble des personnels administratifs et enseignants.
- Sur **les tableaux d'affichage disponibles** dans l'établissement et consultés régulièrement par les personnels.
- Lors **des réunions** dédiées à l'organisation des actions mise en œuvre dans le cadre du programme Erasmus+.
- Lors **des conseils d'administration** dont l'ordre du jour concerne les projets de mobilité.
- Un groupe Facebook rassemblant les alumnis facilite les retours d'expérience.

Avec l'ouverture des nouveaux BTS et l'augmentation envisagée du nombre de mobilités organisées par notre établissement, nous envisageons de participer aux #Erasmus Days en conviant par exemple les personnels et étudiants intéressés par une mobilité à venir échanger avec l'équipe mobilité et les participants à une mobilité antérieure qui seront aussi des ambassadeurs du programme.

2.2 Promotion en externe :

- **Le site internet du lycée** prévoit déjà un espace consacré à l'action internationale mise en place par notre lycée. Un lien vers la Charte Erasmus+ est actif depuis novembre 2019.
- Des liens vers **la plateforme Erasmus+ Project Results** seront également activés pour promouvoir les projets de mobilité.
- **Le site internet de l'académie de Clermont-Ferrand et de la DAREIC** accueillent régulièrement des communiqués faisant la promotion des actions de mobilité réalisées dans le respect des principes de la Charte Erasmus+.

Nous utiliserons également l'**outil d'autoévaluation « ECHE : Make it Work for You! »**. Il permettra de vérifier que nos différentes actions menées dans le cadre du programme respectent les principes de la Charte Erasmus+.

Lien internet vers la Charte :

<https://gergovie-clermont.ent.auvergnerhonealpes.fr/erasmus-/>

3. IMPLEMENTATION OF THE ECHE CHARTER PRINCIPLES

3.1 ECHE fundamental principles

ECHE fundamental principles

Non-discrimination, transparency and inclusion

Explain the measures taken in your institution to respect the principles of non-discrimination, transparency and inclusion of students and staff.

Describe how your institution ensures full and equitable access to participants from all backgrounds, paying particular attention to the inclusion of those with fewer opportunities.

Note: More information on the ECHE Charter principles can be found in the [ECHE Guidelines](#).

1. Présentation du public concerné par les mobilités à des fins de stage

Le lycée Gergovie, établissement d'enseignement public, recrute pour ses sections de BTS (MECP, MSE, MOS) des élèves (public mixte) provenant de **différents horizons scolaires** (bacheliers généraux, technologiques, professionnels principalement de la spécialité...) mais aussi d'études post bac, **de catégories sociales variées** (environ 25% de boursiers par classe), et **de situations personnelles diverses** (certains signent un contrat de travail d'étudiant pour s'assumer financièrement tout ou en partie).

Ce recrutement est pour notre établissement l'opportunité de constituer des **classes d'étudiants aux profils divers**, ce qui génère le plus souvent une véritable émulation au sein des cours, mais aussi une entraide des étudiants dans et en dehors du lycée.

Tous nos étudiants doivent faire preuve de motivation et d'implication dans leur formation en fournissant un travail rigoureux et régulier, et en développant des capacités d'analyse ainsi qu'une aisance de communication, primordiale dans ce secteur professionnel.

2. Dispositif mis en place pour permettre un accès complet et équitable à la mobilité.

Dans cette même logique, les actions de promotion comme les procédures de sélection mises en place dans notre établissement garantiront un **accès complet et équitable des participants de tous horizons à la mobilité Erasmus +**.

Une attention particulière sera accordée à ceux qui auraient moins d'opportunités, comme les étudiants défavorisés ou en difficulté.

2.1 Soutien financier, organisationnel et matériel

- des demandes de Bourses Région Mobilité Internationale Etudiants pourront être déposées au service des bourses étudiantes de la Région Auvergne-Rhône-Alpes (AURA) pour les aider financièrement (versement d'une bourse hebdomadaire pendant 3 semaines) lors de leur mobilité. **Les étudiants boursiers sur critères sociaux** l'année de la mobilité pourront percevoir une aide complémentaire forfaitaire par séjour (montant variable selon leur échelon de bourse sociale).
- **Le lycée apportera également une aide financière et organisationnelle** aux étudiants mobiles.
- **Une mobilité mixte** pourra être utilisée pour assurer la prise en charge des personnes ayant des **besoins spécifiques ou moins de possibilités dans le but** de les aider à surmonter les obstacles à la mobilité à des fins de stage (préparation, soutien et suivi de leur mobilité physique). **Le matériel nécessaire** à la mise en place de la mobilité virtuelle sera mis à disposition des étudiants.

2.2 Promotion des actions de mobilité

Toujours dans l'objectif de garantir un accès complet et équitable à la mobilité, des actions de promotions de la mobilité seront organisées.

2.2.3 Promotion de la mobilité à des fins de stage pour les étudiants

Différentes actions de communication promouvront le programme de mobilité auprès des étudiants de BTS :

- **lors du salon d'orientation AUVERSUP** qui se tient chaque année fin janvier sur Clermont Ferrand dans lequel nous animons un stand BTS (diffusion de diaporama, distribution de flyers, prise de renseignements sur les visiteurs notamment leur intérêt pour un parcours Erasmus , réponse aux questions,...)
- **lors des Journées Portes Ouvertes de l'établissement** en janvier/février. Un espace particulier est réservé à la promotion des BTS. La majorité des étudiants accompagnée des membres de l'équipe pédagogique accueillent et renseignent les visiteurs avec les moyens déjà évoqués dans le point précédent.
- **au sein des classes de Bac Professionnel du lycée.**
Certaines élèves bénéficient d'un enseignement DNL depuis leur seconde et sont donc sensibilisés à la mobilité. D'ailleurs quelques-uns auront l'occasion de bénéficier d'échanges Erasmus. Ces élèves pourront être considérés comme « des ambassadeurs du programme ». Les anciens participants à la mobilité « Enseignement supérieur » pourront également rédiger / enregistrer des témoignages, ainsi que participer à des journées d'information spécifiques Erasmus +.
- **au cours des journées d'intégration** de début d'année .
Cet événement permet des échanges entre nouveaux étudiants (1^{ère} année) et anciens étudiants (2^{ème} année) . À cette occasion, les étudiants ayant participé à la mobilité pourront partager leur expérience et aborder l'impact de la mobilité sur leur développement personnel / professionnel. Ils auront la mission de promouvoir les avantages de la mobilité et de s'engager activement dans la construction de « communautés d'anciens élèves ».
- **au cours de journées spécifiques Erasmus Day.**
L'établissement pourra reprendre contact **avec les étudiants Erasmus + des années précédentes** pour les encourager à promouvoir le programme **auprès des générations futures** en organisant des activités durant lesquelles ils pourront **partager les avantages de leur échange, leur enrichissement personnel et professionnel**. Un **système de parrainage** pourrait être mis en place entre anciens et

nouveaux candidats à la mobilité via une plateforme sociale gérée par l'association des anciens élèves.

- **sur la page d'accueil du site internet lycée**

Une information ciblée est accessible sur l'onglet « ERASMUS + » : « *C'est l'obtention en 2019 de la Charte ERASMUS pour l'enseignement supérieur qui permet aujourd'hui au lycée Gergovie de bénéficier de bourses pour organiser des mobilités pour ses étudiants de BTS.* ». Différents documents permettent aux visiteurs du site de s'informer.

2.2.4 Promotion de la mobilité à des fins de formation pour les personnels :

Ces actions seront réalisées par **les personnels du lycée ayant déjà participé à une mobilité à des fins de formation à l'étranger.**

À leur retour de mobilité, ces « ambassadeurs du programme Erasmus + » partageront leur expérience auprès de leurs collègues. Pour cela des **réunions d'informations**, des **comptes rendus de mobilité** seront organisées au sein de l'établissement.

Les personnels candidats à la mobilité pourront aussi participer aux **journées spécifiques Erasmus +** (développées dans le paragraphe précédent) pour bénéficier d'informations complémentaires.

D'autres actions sont développées dans le cadre intitulé « *Veillez décrire les mesures prises par votre institution pour soutenir, promouvoir et reconnaître la mobilité du personnel* ».

2.3 Procédures de sélection

2.3.1 Sélection des étudiants pour les mobilités à des fins de stage

La procédure de sélection sera mise en place dès le début de l'année scolaire. Elle permettra de définir les étudiants qui pourront en fin d'année scolaire bénéficier de mobilités sortantes à des fins de stage.

Nous procéderons ainsi :

- **appel à candidature** avec mise à disposition d'un dossier de candidature.
- participation des étudiants à **des réunions d'information** animées par l'équipe de pilotage Erasmus + du lycée et par d'anciens étudiants mobiles.
- prise en compte de différents facteurs pour affiner la sélection : attitude/comportement/ maturité...des différents candidats
- **consultation de l'équipe pédagogique au complet pour avis** sur le profil scolaire et comportemental des candidats volontaires à la mobilité. Le profil social ne doit pas être un frein comme il a été évoqué précédemment.
- étape finale : **sélection des étudiants** à la mobilité Erasmus + par une commission.

2.3.3 Sélection des personnels pour des mobilités à des fins de formation

La procédure de sélection consistera pour chaque candidat à la mobilité à exposer ses motivations et l'intérêt pédagogique de son projet de mobilité.

ECTS credits (n/a for Topic 1)

Explain your institution's methodology for allocating ECTS credits to different courses. If are not yet using the ECTS credit system, please explain why this is the case.

Note: More information on ECTS can be found in the [ECTS Users' Guide](#).

1. Reconnaissance des résultats d'apprentissage dans le cadre des mobilités entrantes.

Les mobilités entrantes que nous proposerons **seront des mobilités à des fins de stage**. Notre établissement n'est donc pas concerné par l'attribution des crédits obtenus dans le cadre des mobilités à des fins d'études.

Toutefois, nous apporterons **un soutien administratif à nos établissements partenaires pour faciliter l'obtention du certificat de stage de leurs étudiants.**

2) Reconnaissance des résultats d'apprentissage dans le cadre des mobilités sortantes.

Notre démarche sur la mise en place des ECTS s'est appuyée sur plusieurs critères :

- Les documents de références et notamment le Guide d'utilisation ECTS
- Des expérimentations menées par d'autres établissements et disponibles sur leurs sites

Internet

- Un travail de concertation au sein de l'équipe pédagogique du BTS MECP.

L'attribution des ECTS aux différentes matières doit prendre en compte un certain nombre de critères objectifs et subjectifs. Elle doit refléter la charge de travail de l'étudiant et l'importance de l'unité d'apprentissage dans l'obtention du diplôme.

L'obtention d'un BTS représente 120 ECTS, soit 60 ECTS par année.

Le guide recommande l'attribution d'un ECTS pour 25 à 30 heures de charge de travail.

Les critères choisis ont donc été les suivants :

- Le nombre d'heures de cours par matière et par année,
- La charge de travail personnel estimée (chiffrée en heures/année) pour chaque matière après enquête auprès de l'équipe pédagogique,
- La durée d'une année.
- Les stages font partie intégrante de ces estimations puisqu'ils représentent l'application directe des enseignements mis en œuvre.

Leur poids (en matière) d'ECTS varie en fonction :

- De leur durée (différente entre 1ère et 2ème année du BTS)

- Du travail personnel demandé à l'étudiant quant à la restitution (rapport de stage, soutenance, épreuve spécifique...). à ce jour, la réalisation d'un stage de 8 semaines dans le cadre du programme Erasmus équivaut à 3 ECTS.

2.1 Le certificat de stage

Dans le cadre des mobilités sortantes à des fins de stage, nous assurerons une reconnaissance des périodes de stage de nos étudiants grâce au certificat de stage fourni par l'entreprise d'accueil.

2.2 Le supplément au diplôme

Notre établissement mettra en place **l'élaboration et la délivrance du SUPPLÉMENT au DIPLÔME Europass mobilité** à ses étudiants mobiles.

Ce document, reconnu dans toute l'Europe, sera élaboré **selon le modèle développé par la Commission européenne, le Conseil de l'Europe et l'UNESCO**. Ses conditions de délivrance seront publiées sur notre site internet. Il sera **remis à chaque diplômé** de notre établissement ayant participé à une mobilité et **ce de façon automatique, gratuite et dans au moins une des principales langues européennes en plus de la langue française**. Sa mobilité à des fins de stage à l'étranger sera précisée (période et lieu de mobilité de l'étudiant).

Ce supplément au diplôme permettra de **mettre en évidence les compétences des diplômés et de faire comprendre le contenu et la valeur du diplôme** à un employeur ou un autre établissement d'enseignement, français ou étranger.

Pour notre établissement sa mise en place sera **un moyen de valoriser notre offre de formation, la rendre compréhensible dans d'autres contextes éducatifs et lui donner une plus grande visibilité notamment à l'étranger** (établissements d'enseignement supérieur, étudiants, employeurs...).

European Student Card and Erasmus+ App

Explain the measures to implement the European Student Card Initiative and promote the Erasmus+ mobile App to students.

Please refer to the timeline for the European Student Card Initiative on the [Europa website](#).

1. L'initiative de la carte d'étudiant européenne

1.1 Formation des personnels concernés

Pour mettre en œuvre l'initiative de la carte étudiante européenne, il faudra par étapes successives veiller à ce que le personnel concerné, la direction de l'établissement et l'équipe mobilité soient formés à la mise en œuvre de la gestion administrative et financière et du suivi numérique de la mobilité via le réseau Erasmus Without Paper.

L'équipe mobilité a pris connaissance du calendrier de mise en œuvre proposé par Erasmus+. Celui-ci ne s'applique pas pour l'instant aux mobilités à des fins de stage (SMT) et du personnel (STT).

Dès que la digitalisation concernera ces mobilités, nous **respecterons le calendrier** défini et **communiquerons et valoriserons cette digitalisation** auprès de nos partenaires.

2. L'application mobile ERASMUS +

2.1 Accessibilité des données

Il conviendra de veiller à ce que **les informations concernant notre établissement soient accessibles par les étudiants en mobilité entrante** via cette application.

2.2 Promotion de l'application

Il sera nécessaire de **promouvoir son utilisation auprès des étudiants entrants et sortants** en leur indiquant ses fonctionnalités et avantages. Cette application servira à diffuser des informations, à communiquer et organiser la mobilité. Elle permettra également un accès à la **carte étudiante européenne dématérialisée**.

Nos étudiants **pourront télécharger la version existante et découvrir** au fur et à mesure les **avantages et apports** des mises à jour.

Environmentally friendly practices

Explain how your institution will implement and promote environmentally friendly practices in the context of Erasmus+ programme activities.

1. Les pratiques respectueuses de l'environnement déjà inscrites dans le projet d'établissement du lycée

La prise en compte de ces enjeux était inscrite dans le projet d'établissement du lycée Marie Curie. Ils prendront encore plus de sens au sein du lycée Gergovie dont le bâtiment est un exemple européen en termes de durabilité. Construit au sein d'une éco-cité, il s'inscrit dans une démarche environnementale bas carbone : bois et paille biosourcés, énergie positives, recours aux énergies renouvelables, ... tous ces éléments lui permettent d'être labellisée E4C2.

Les enjeux de la transition environnementale et la lutte contre le réchauffement climatique représentent des points de réflexions et des volontés d'actions importants pour notre Lycée.

Les nombreuses actions menées depuis plusieurs années, (projet académique H₂O, tri des déchets, éco-lycéens, projets pédagogiques) dans ce domaine ont permis au lycée Marie Curie d'obtenir le **label E3D**, label académique (Établissement en démarches de Développement Durable). Ce label est en cours de validation pour le lycée Gergovie qui s'engage dans la même dynamique.

Par ailleurs, dans la continuité des 5 années d'engagement en tant que membre du « Réseau national des écoles associées à l'UNESCO », le lycée Gergovie poursuivra les actions sur cette thématique du développement durable pilier du programme de l'UNESCO.

Les nombreux projets, incitations et pratiques vertueuses relevant de cet engagement seront inscrits dans les objectifs stratégiques de notre projet d'établissement en cours de rédaction :

- La **promotion** d'un comportement citoyen, responsable et solidaire en classe comme à l'extérieur
- La **sensibilisation** des élèves au développement durable et le développement de la conscience environnementale.
- **L'incitation** à agir au quotidien en respectant leur environnement, en **valorisant** et communiquant sur les projets. **L'éducation au Développement durable** est traitée en pluridisciplinarité, avec des actions régulières et valorisées
- **L'implication** des jeunes élus dans l'exercice de leurs mandats (élèves du CVL – Conseil de la Vie Lycéenne, représentants de la vie lycéenne et éco délégués, délégués Unesco...)

Le site de l'établissement, les pages Facebook du lycée, les réseaux sociaux et la communication interne (newsletter, plannings internes, vidéos...) relaient et diffusent ces informations.

2. Mise en œuvre et promotion des pratiques vertueuses dans le cadre du Programme Erasmus+

Le lycée s'engage à mettre en œuvre des actions supplémentaires relayant celles existantes, auprès des élèves, étudiants et personnels et toute personne participant au programme Erasmus+.

Il se dotera d'outils de communication créés pour faire connaître, valoriser les actions et susciter l'adhésion du plus grand nombre :

2.1 Création d'un diaporama ou vidéo en anglais

Destiné aux participants à des mobilités entrantes, ce support :

- **présentera** le lycée, sa conception et son architecture éco-responsables aux nouveaux arrivants.
- **communiquera** facilement les multiples actions existantes, aussi diverses soient-elles : de la gestion rigoureuse de la régulation thermique des locaux, au travail des services de restauration (tris des déchets, vertu de l'alimentation locale, information sur le gaspillage alimentaire...), en passant par les projets pédagogiques qui animent la vie de l'établissement.

2.2 Incitation aux bonnes pratiques

L'équipe mobilité a incité les participants à la mobilité à respecter les bonnes pratiques environnementales.

Par exemple, les moyens de transports éco-responsables ont été privilégiés pour les mobilités passées, ce qui a permis aux allocataires Erasmus de bénéficier d'un supplément de bourse.

Dans le futur, cette démarche sera poursuivie et élargie aux objectifs suivants :

- **informer, responsabiliser et susciter** la prise de conscience des empreintes carbone lors de chaque activité et chaque mobilité Erasmus+. Chercher des moyens de transport alternatifs quand cela est possible.

- **inciter** à chercher et réfléchir aux compensations existantes : infos sur les possibilités offertes localement (guide des transports en communs locaux, mobilités douces dans la ville, hébergements vertueux, ...).
- **informer** des incitations financières pour les déplacements (abonnements, prises en charge)

Civic engagement and active citizenship

Explain how you will promote civic engagement and active citizenship amongst your outgoing and incoming students participating in Erasmus+ activities.

La promotion de l'engagement civique et de la citoyenneté active parmi les étudiants sortants et entrants se fera sous différents aspects.

2. Mise en place d'un système de parrainage

Avant, pendant et après la mobilité **un système de parrainage** basé sur le volontariat peut être mis en place sous différentes formes :

- Entre les étudiants de 1ère année candidats à la mobilité et les étudiants de 2^{ème} année déjà bénéficiaires d'une mobilité.
- Entre les étudiants entrants et nos étudiants.

3) Des actions mises en place avant la mobilité :

Des échanges par le biais d'internet et des réseaux sociaux entre les classes de BTS de notre établissement et celles d'un éventuel partenaire incluant les étudiants entrants et sortants seront privilégiés.

Il est important que l'ensemble des étudiants s'implique même ceux qui ne partent pas en mobilité car ces échanges auront différents objectifs :

- **Écrire et parler en langue étrangère,**
- Appréhender **une culture différente,**
- **Nouer des amitiés internationales,**
- **Présenter le milieu du stage en entreprise prévu par le biais de vidéos ou photos.**
- Découvrir un autre aspect de leur profession en comparant théoriquement **les différences de pratiques professionnelles entre les deux cultures,**
- Échanger **des expériences passées** sur un voyage ou une mobilité déjà effectués.

4) Des actions mises en place pendant la mobilité :

- **Un livret d'accueil traduit en anglais** et/ou dans la langue du pays d'origine sera remis aux étudiants entrants pour les aider à se diriger dans l'établissement et dans la ville hôte. Il inclura des contacts utiles, des plans, des lieux à visiter et sera accompagné d'explications.
- **La mise en place du système de parrainage** entre étudiants facilitera l'intégration des entrants dans le pays d'accueil.
- Les étudiants pourront **échanger sur leur culture et leur métier et comparer leurs pratiques respectives,** notamment en matière de techniques professionnelles et de législation. En effet, il serait intéressant de comparer la législation européenne avec celle du pays hôte qui peut être plus restrictive dans un objectif de développer le sentiment d'appartenance à une communauté européenne.
- Les étudiants en mobilité pourront faire un journal de bord qui sera partagé quotidiennement avec les étudiants du pays d'origine et les réseaux sociaux afin de renforcer les liens au sein de la promotion.

5) Des actions mises en place après la mobilité :

Il est important que les étudiants ayant bénéficié de la mobilité **puissent faire partager leur expérience à leurs camarades présents et à venir.**

L'ouverture d'esprit acquise lors de la mobilité permettra pour certains **un engagement plus citoyen** dans le milieu associatif afin de faire profiter d'autres personnes de leur expérience et/ou d'aider des personnes fragiles.

La compréhension des différences de pratique entre les pays leur permettra de **faire évoluer leur vision du monde professionnel** par la mise en place de techniques novatrices et à l'avancée de la législation (participation active à des syndicats professionnels).

Enfin, les étudiants pourront **conserver des amitiés internationales** et **développer leur réseau professionnel.**

3.2 Mobility activities

Student/staff mobility

Course catalogues (before mobility) (n/a for Topic 1)

How will you ensure that all courses taught at your institution (and the languages they are taught in) are described in a publicly available course catalogue in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#)?

La spécificité de nos formations ne nous permet pas d'envisager pour l'instant des mobilités à des fins d'études qu'elles soient entrantes ou sortantes.

Nous avons toutefois publié le catalogue de cours du BTS MECP sur le site internet de notre établissement. Celui des deux autres BTS seront publiés prochainement.

Inter-institutional agreements for study and teaching mobility (before mobility) (n/a for Topic 1)

Describe your institution's approach to concluding and monitoring inter-institutional agreements for study and teaching mobility.

Explain how and by whom the learning agreements for mobile students will be managed.

Pour l'instant notre établissement n'envisage pas de mobilités à des fins d'études ou d'enseignement donc nous ne sommes pas concernés par les accords interinstitutionnels.

Pour les mobilités des étudiants à des fins de stage et du personnel à des fins de formation, l'accord entre les participants, l'entreprise d'accueil et notre établissement se formalise grâce aux différents éléments du kit mobilité fournis par l'agence Erasmus, dont le contrat pédagogique.

Support for outgoing students/staff (n/a for Topic 1)

Describe your institution's policy for preparing outgoing students/staff (e.g. language courses, workshops/information on intercultural competencies, etc).

Describe mentoring and support arrangements for outgoing students/staff (e.g. peer mentoring; information on accommodation insurance, visa, etc.).

2.3 Préparation à la mobilité

Il s'agira de :

- s'assurer que les candidats à la mobilité ont **le niveau requis pour réussir leur mobilité** ;
- développer **les compétences linguistiques** nécessaires à la réussite de la mobilité ;
- appréhender **les différences de tradition, de culture et de pratiques professionnelles** entre le pays d'origine et le pays d'accueil.

Pour cela, certains moyens continueront à être mobilisés auprès des étudiants :

- **le référentiel des BTS prévoit des heures d'enseignement en langues étrangères** en anglais et en espagnol (BTS MECP).

Par ailleurs, différentes initiatives se poursuivront et/ou seront prises par l'équipe pédagogique BTS pour inciter les étudiants à pratiquer une langue étrangère :

- Deux enseignantes de l'équipe Erasmus + sont habilitées à dispenser leurs cours en langue anglaise et espagnol (certification complémentaire pour enseigner une discipline non linguistique - DNL). **Une partie des enseignements professionnels sont donc dispensés en langues étrangères et ces enseignantes peuvent dispenser des cours de soutien en langue étrangère, plus particulièrement destinés à l'apprentissage du vocabulaire professionnel.**
- Chaque année, les enseignants d'Anglais de l'établissement accueillent un **assistant venant d'un pays anglophone**. Son rôle est d'animer des cours en groupe restreint et de partager la culture de son pays d'origine.
- Des **activités complémentaires** sont proposées selon les projets pédagogiques : Voyage à l'étranger (Milan en 2019), salons professionnels internationaux (Congrès international de l'Esthétique et du Spa à Paris).
- **L'utilisation de la plateforme EU Academy** sera proposée aux participants à la mobilité afin d'améliorer leurs compétences linguistiques avant leur départ en mobilité.

De plus, avant chaque mobilité, une présentation du pays d'accueil (géographie, culture, pratiques...) et des partenaires (ESS et entreprise d'accueil) sera réalisée par l'équipe et par les étudiants en retour de mobilité,

afin de préparer les participants à l'interculturalité.

D'un point de vue matériel, six salles de cours sont aménagées avec des postes informatiques et des équipements audiovisuels. Des ouvrages pédagogiques et des revues en langues étrangères sont également disponibles au 3C (Centre de culture et de connaissances).

Support for incoming students/staff (during mobility) (n/a for Topic 1)

Describe mentoring and support arrangements for incoming students/staff (e.g. peer mentoring; social integration within the institution and with its local students and staff; information on accommodation insurance, visa, etc.).

1. Tutorat des entrants

- Un mentor, différent du tuteur en entreprise, sera désigné pour soutenir l'étudiant mobile, lui fournir de l'aide et des informations sur l'entreprise, l'établissement partenaire et la ville. Le mentor pourra être un étudiant français. Les coordonnées du mentor figureront dans le contrat pédagogique, en plus de celle du tuteur.
- Les coordonnées d'un membre du personnel ressource seront communiquées à l'étudiant mobile dès son arrivée, afin qu'il puisse le contacter en cas de problème.

2. L'accompagnement et le soutien aux entrants

Les coordonnées **des centres professionnels** traitant les questions psychologiques ou de santé seront fournies à l'étudiant.

Une aide à la recherche d'hébergement sera proposée à l'étudiant mobile. De plus, il aura accès à toutes **les infrastructures de l'établissement** (self, centre de connaissance et de culture, intendance, foyer des élèves, salle des professeur...) ce qui facilitera les rencontres et les échanges avec les étudiants et personnels locaux.

Une période d'accueil et d'adaptation sera organisé au début du séjour de l'étudiant mobile : rencontre des personnels de l'établissement, visite de l'établissement et de la ville, découverte des moyens de transport et accompagnement sur les lieux de stage, rencontre avec le tuteur et le mentor.

Ces nombreux moments d'échanges seront l'occasion pour ces étudiants en mobilité entrante de jouer leur rôle d'ambassadeur du programme à travers la promotion des activités Erasmus+.

Nous offrirons aux étudiants entrants **un soutien linguistique** adapté à leurs besoins et nous les encouragerons à utiliser la plateforme EU Academy. De plus des professeurs spécialisés en français langue étrangère (FLE) pourront évaluer leur niveau de langue et leur proposer une aide adaptée.

Full automatic recognition of credits (after mobility)

Describe the measures to ensure the full automatic recognition of credits for learning outcomes during a mobility period abroad/blended mobility in accordance with the [EU Recommendation on Automatic Mutual Recognition](#).

A l'heure actuelle nous n'envisageons pas de mobilité entrante ou sortante à des fins d'études.

Recognition of staff mobility (after mobility)

Describe your institution's measures to support, promote and recognise staff mobility.

La politique de notre établissement est fortement tournée vers l'ouverture internationale comme le montre l'existence de projets de mobilité en formation professionnelle et postbac.

La mobilité des personnels (direction, enseignants, agents administratifs, autres...) représente une réelle **valeur ajoutée pour les différentes parties prenantes** : l'offre d'enseignement est fortement enrichie par l'apport étranger.

Permettre aux enseignants d'être mieux à même d'appréhender la dimension internationale de leur travail induira également un enrichissement de la mobilité étudiante et reste un facteur important de notre politique d'ouverture internationale.

Mise en œuvre de la stratégie de l'établissement concernant le personnel

La politique du lycée Gergovie se traduit à travers plusieurs mesures permettant de soutenir, promouvoir et valoriser la mobilité du personnel, et de lever les freins potentiels à la mobilité :

1. Soutenir la mobilité du personnel

L'aspect organisationnel des mobilités sortantes sera pris en charge par le lycée Gergovie (remplacements temporaires des personnels partis en mobilité, démarches administratives et gestion financière des bourses européennes allouées).

La mobilité sera facilitée et encouragée grâce à un aménagement des emplois du temps tenant compte des programmes d'enseignement et de la durée réglementaire des stages. La mobilité sera prise en compte dans les temps de service.

2. Promouvoir la mobilité du personnel

Tous les personnels seront informés de la possibilité d'une mobilité sortante pour inciter à une plus large participation des personnes au programme (communication interne).

Les actions de mobilités sortantes seront mises en avant à travers **l'exploitation des rapports de mission des personnels concernés**. Au retour de la mobilité, le personnel **pourra partager son expérience, les connaissances et compétences acquises avec ses collègues** via la création d'outils pédagogiques, de lexiques, de conférences, d'expositions, ..., au cours de journées dédiées (type « **Erasmus + Day** »).

3. Reconnaître la mobilité des personnels

La mobilité sortante des personnels pourra être exposée, reconnue et valorisée dans le dossier administratif numérique de chaque professeur (portail I-prof) et lors des rendez-vous de carrière avec le chef d'établissement et l'inspecteur d'académie.

Leur expérience sera valorisée et partagée comme source d'inspiration pour les autres, en les encourageant à devenir des **ambassadeurs du programme**.

Des réunions de présentation et des comptes rendus de mobilité seront réalisés au sein de l'établissement et pourront être présentés **en Conseil d'administration et en Conseil pédagogique** afin d'évaluer les résultats de leur mobilité et d'utiliser au mieux les compétences acquises à l'étranger.

Les documents Europass pourront également être utilisés pour reconnaître la mobilité des personnels.

3.3 Cooperation projects

Cooperation activities

Promotion of cooperation projects (n/a for Topic 1)

Describe how your institution will promote the opportunities offered by the Erasmus+ cooperation projects.

Notre établissement ne participe pas pour l'instant à des projets de coopération.

Support engagement (n/a for Topic 1)

Describe how your institution will support and recognise its staff and students' engagement in Erasmus+ European and international cooperation projects throughout the application and implementation phase.

Notre établissement ne participe pas pour l'instant à des projets de coopération.

4. DECLARATIONS

Commitment to the ECHE Charter	
<p>By submitting this application, the institution:</p> <ul style="list-style-type: none"> acknowledges that it has read and fully understood and that commits to apply/comply with all the principles of the ECHE Charter. accepts that the implementation of the Charter will be monitored by the Erasmus+ National Agencies and that a violation of the Charter may lead to the withdrawal of the certificate by the European Commission.xx 	YES

ANNEXES

LIST OF ANNEXES

Erasmus+ ECHE Charter (available on [Funding & Tenders Portal Reference Documents](#))

HISTORY OF CHANGES		
VERSION	PUBLICATION DATE	CHANGE
1.0	15.04.2021	Initial version (new MFF).